

Portrait des personnes handicapées en Matawinie

Présenté au Comité local de développement social Matawinie,
le 23 janvier 2013

1) Quelques statistiques pour nous faire une idée :

Municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie¹

Tableau 1

Population totale selon l'âge et le sexe, municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie, 2006

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	990	1 000	1 990
5 à 14 ans	2 790	2 645	5 435
15 à 24 ans	2 590	2 420	5 010
25 à 44 ans	5 500	5 320	10 820
45 à 64 ans	8 995	8 560	17 555
65 à 74 ans	2 980	2 585	5 565
75 ans et plus	1 510	1 815	3 325
Total	25 355	24 345	49 700

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

Tableau 2

Population avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie, 2006

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	15	10 *	25
5 à 14 ans	130	70	200
15 à 24 ans	90	85	175
25 à 44 ans	445	430	875
45 à 64 ans	730	690	1 420
65 à 74 ans	650	560	1 210
75 ans et plus	670	810	1 480
Total	2 730	2 655	5 385

* Le taux utilisé pour calculer cette estimation a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Sources : Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec
 Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada

Recensement de la population de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

Tableau 3

Enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon le type d'incapacité déclaré, municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie, 2006

	Total
Retard de développement (0 à 4 ans)	15
Problème de santé chronique (0 à 4 ans)	15
Audition (5 à 14 ans)	25
Vision (5 à 14 ans)	20
Parole (5 à 14 ans)	90
Mobilité (5 à 14 ans)	20
Agilité (5 à 14 ans)	35
Apprentissage (5 à 14 ans)	150
Déficience intellectuelle (5 à 14 ans)	80
Psychologique (5 à 14 ans)	75
Problème de santé chronique (5 à 14 ans)	140
Inconnu (moins de 15 ans)	10 *

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Le taux utilisé pour calculer cette estimation a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Sources : Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec
 Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada

Recensement de la population de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

Tableau 4

Enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon la gravité de l'incapacité, municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie, 2006

	Total
Légère à modérée	115
Grave à très grave	110
Total	225

Sources : Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec
 Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada

Recensement de la population de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

Tableau 5

Personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité déclaré et l'âge, municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie, 2006

	15 à 64 ans	65 ans et plus	Total
Audition	465	990	1 455
Vision	390	605	995
Parole	330	235	565
Mobilité	1 640	2 135	3 775
Agilité	1 570	2 055	3 625
Douleur	1 700	1 660	3 360
Apprentissage	510	270	780
Mémoire	235	250	485
Déficience intellectuelle	dnd	dnd	190
Psychologique	485	145 *	630
Inconnu	80	60 *	140

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

dnd Donnée non disponible.

* Le taux utilisé pour calculer cette estimation a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Sources : Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec
 Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada

Recensement de la population de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

Tableau 6

Personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et la gravité spécifique de l'incapacité, municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie, 2006

	Moins grave	Grave	Total
Audition	1 155	300	1 455
Vision	730	265	995
Parole	430	135	565
Mobilité	2 755	1 020	3 775
Agilité	3 325	300	3 625

Douleur	1 995	1 365	3 360
Apprentissage	630	150	780
Mémoire	325	160	485
Déficiência intellectuelle	110	80	190
Psychologique	335	295	630
Inconnu	105	35 *	140

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Le taux utilisé pour calculer cette estimation a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Sources : Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec
Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada

Recensement de la population de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

Tableau 7

Personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon la gravité de l'incapacité et l'âge, municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie, 2006

	15 à 64 ans	65 ans et plus	Total
Légère	815	875	1 690
Modérée	660	645	1 305
Grave	710	685	1 395
Très grave	285	485	770
Total	2 470	2 690	5 160

Sources : Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec
Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada

Recensement de la population de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

1. Ces estimations incluent les membres des collectivités autochtones et les personnes vivant dans les résidences pour personnes âgées (logements collectifs non institutionnels). Elles sont présentées selon les limites et les noms en vigueur en décembre 2007.

Les calculs sont réalisés à partir des données du Recensement de la population de 2006 et les taux de prévalence de l'incapacité de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, tout en respectant la répartition de la population (âge, sexe) du territoire calculé. Les résultats ont été arrondis vers le haut, au multiple de 5 le plus près.

2) Les principaux enjeux vécus par les personnes handicapées en Matawinie :

A) Le transport adapté

Pour la très grande majorité des personnes handicapées, le transport adapté est à la base de toute intégration et de toute participation à la société. Sans transport adapté, rien n'est possible. Cela touche autant les services de santé (voir son médecin, passer des examens à l'hôpital, aller au CLSC pour des prélèvements ou des vaccins...) que le travail, les études post secondaire, les activités culturelles et de loisirs, l'implication bénévole, etc.

En Matawinie, par rapport aux autres MRC de la région Lanaudière, nous avons, de par la grandeur de notre territoire, le service de transport adapté qui coûte le plus cher aux utilisateurs. Nous sommes également un des territoires où il y a le plus de personnes qui vivent dans la pauvreté. Les personnes handicapées sont très souvent dans une situation de pauvreté car elles ont peu accès au marché du travail, soit à cause des préjugés des employeurs, soit parce que leurs limitations fonctionnelles ne leur permettent de travailler. Cela veut dire que le prix des déplacements par transport adapté affecte directement leurs possibilités de participer à la vie de leur communauté.

De plus, notre service de transport adapté géré par la MRC, n'offre pas la possibilité d'aller à Joliette autrement que selon un horaire déjà pré établi. Les conséquences de cette situation sont multiples :

- perte d'emploi par impossibilité de respecter les horaires de l'employeur
- Impossibilité de se rendre à des rendez-vous médicaux
- Difficulté d'avoir accès à certains services du Centre de réadaptation en déficience physique le Bouclier
- Impossibilité de poursuivre des études collégiales
- ...

Comme vous le constatez, aller à Joliette, pour une personne de la Matawinie est souvent la seule manière d'avoir accès à des services qui ne sont pas offerts dans notre MRC.

La bonne nouvelle, c'est que depuis juillet dernier, il est possible de se déplacer sur tout le territoire de la région de Lanaudière, tous les jeudis. Ce projet pilote du transport adapté devrait durer 1an et demi.

B) La pauvreté

Comme souligné précédemment, les personnes handicapées en générale et celles de la Matawinie en particulier, sont très souvent en situation de pauvreté. Comme toute autre personne vivant avec peu de ressources, les personnes handicapées ont donc besoin d'avoir accès à des services de dépannage, de sécurité alimentaire, à des logements sociaux. L'enjeu supplémentaire pour elles est **l'accessibilité**. Rares sont les cuisines collectives, les comptoirs alimentaires, les friperies et autres services de dépannage qui soient accessibles. Vous comprenez alors les obstacles supplémentaires qui se dressent sur leur chemin !

C) Les services de santé et de réadaptation

Les personnes handicapées et leurs proches, en plus d'avoir besoin comme tout le monde d'un médecin de famille, ont très souvent d'autres besoins : services de soutien à domicile (40% des services SAD donnés par le CLSC sont pour les PH), le soutien à la famille, l'adaptation – réadaptation, le répit-gardiennage, l'interprétariat...

La réforme du réseau de la santé vécue il y a quelques années a eu des répercussions parfois dramatiques dans la région de Lanaudière, particulièrement pour les personnes handicapées. En effet, dans la nouvelle organisation des services, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement (DI-TED) La Myriade a cessé d'offrir plusieurs services à ces usagers. Le CSSS devait, en principe, prendre la relève. Dans la vraie vie, les CSSS manquent cruellement des ressources nécessaires pour répondre à ces nouveaux besoins. En termes concrets, cela veut dire qu'on se retrouve avec des familles qui sont en grands besoins de soutien et pour qui il y a peu ou pas de service du tout. Les conséquences sont les suivantes : hospitalisation, placement, dépression, problèmes de santé mentale et physique, détresse...

Le Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) Le Bouclier est un établissement qui souffre de sous financement depuis sa création. Cela veut dire qu'il n'y a aucun service de réadaptation pour les personnes adultes qui présentent des déficiences langagières, une liste d'attente interminable pour les enfants ayant des troubles du langage et des offres de service

incomplètes pour tous les types de déficiences physiques. Là encore, les conséquences sont souvent désastreuses pour les personnes et leur famille.

Par ailleurs, il y a présentement un contentieux entre les établissements concernant la gestion des ressources d'hébergement non institutionnelles (RNI). Cela fait en sorte qu'il est impossible d'obtenir une place en Ressource de type familiale ou en Ressource intermédiaire, particulièrement pour les personnes TED, DI et ayant des troubles graves du comportement. La seule exception, c'est lorsqu'il y a une situation d'urgence sociale.

D) Le monde du travail

Il existe des programmes gouvernementaux pour faciliter l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail. Malheureusement, de nombreux préjugés demeurent, tant chez les employeurs que chez les employés et les syndicats. Il faut continuer la sensibilisation ainsi que la promotion des programmes gouvernementaux. Dans un contexte où on parle de plus en plus de pénurie de main d'œuvre, il serait dommage de continuer à se priver du potentiel et des capacités des personnes handicapées !

Il existe l'entreprise d'économie sociale Cyber-Cible qui offre un parcours d'intégration au travail pour toutes personnes à risque d'exclusion. Il y a également Travail adapté Lanaudière qui emploie sur différents programmes gouvernementaux ces mêmes personnes et il y aussi Serlan qui est une entreprise d'insertion reconnue pour les personnes handicapées.

Ce qu'il reste encore à développer, c'est une manière équitable de reconnaître la productivité des personnes handicapées qui ne peuvent occuper un emploi régulier, mais qui sont capables d'accomplir des activités de travail. Un projet pilote est en train de se mettre en place, avec la collaboration de la Myriade à cet effet.

Il n'en demeure pas moins que les obstacles sont nombreux et le parcours difficile pour les personnes handicapées qui veulent et peuvent travailler !

E) Les enjeux en brefs :

On peut dire, en peu de mot, que les personnes handicapées vivant en Matawinie sont majoritairement ou souvent :

- En situation de pauvreté
- Isolées socialement
- En difficulté pour obtenir des services adaptés à leur situation
- Face à des obstacles constants au niveau de l'accessibilité des lieux, pour tous les aspects de la vie en communauté (travail, loisirs, culture, achats de biens courants...)
- En difficulté pour se déplacer à l'extérieur de la MRC Matawinie
- En difficulté pour intégrer le marché du travail

3) Comment mieux s'arrimer sur notre territoire pour aider les personnes handicapées ?

Dans vos organismes :

- En développant le réflexe de rendre accessible vos activités et vos services. Pour ce faire, vous pouvez toujours vous adresser à l'APHM ou à l'OPHQ, si vous avez besoin d'aide ou de conseil. Les personnes handicapées **sont d'abord des personnes**. Ce sont des jeunes, des femmes, des enfants, des familles, des aînés... Ils font très certainement parti de vos membres ou de vos clients potentiels. Ne les oubliez pas
- Prenez en considération les normes d'accessibilité des sites Web, particulièrement pour les personnes non voyantes. Vous trouverez toutes les informations pertinentes auprès de l'organisme Accessibilité Web dont les coordonnées sont à la fin du présent document.
- Dans la mesure du possible, mettez vos documents électroniques en format Word car le PDF, les tableaux et les images (numérisation) ne sont pas accessibles aux non voyants.

Dans vos concertations et vos représentations :

- Quand vous parlez de transport, pensez aussi au transport adapté.
- Ayez le réflexe de l'accessibilité : pour les salles de réunion, pour les activités préparées pour le grand public...
- Quand vous parlez de moyens de contrer la pauvreté, pensez aussi aux personnes handicapées et donc à des services accessibles à tous égards.
- Quand vous travaillez à des projets comme du logement social, pensez aussi à l'accessibilité universelle.

4) Les coordonnées utiles :

Pour tout ce qui touche les personnes handicapées vous pouvez contacter :

L'Association des Personnes Handicapées Matawinie (APHM) :
(450) 834-5434

L'Office des Personnes Handicapées du Québec (OPHQ), demandez Sylvain Manseau ou Jérôme Gauthier :
1-800-567-1465

La Table de Concertation Régionale des Associations de Personnes Handicapées de Lanaudière (TCRAPHL) :
450-755-1488

L'Association Régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées de Lanaudière (ARLPHL):
450-752-2586

Coordonnées de l'organisme **AccessibilitéWEB**:

1751, rue Richardson, bureau 6.111

Montréal (Québec)

H3K 1G6

Téléphone : (514) 312-3378

Sans frais : 1 (877) 315-5550

Télécopieur : (514) 667-2216

Courriel : info@accessibiliteweb.com

WEB : <http://www.accessibiliteweb.com/>

Concernant les programmes gouvernementaux pour le travail :

Les Services Spécialisés de Main d'œuvre (SSMO) Essor II :

450-755-3855

Cyber-Cible :

450-834-5434

Travail Adapté Lanaudière (TAL) :

450-834-7686

Serlan :

450-752-0030

